

Rapport sur le préavis municipal relatif à une demande de crédit de 147'000.- pour l'exécution de la mise en séparatif du secteur Place de l'Eglise - Rive

La commission composée de Quentin Frick, Christophe Kipfer et du rapporteur, s'est réunie le 6 juin 2024

Nous remercions David Romero, municipal des finances pour les renseignements fournis à cette occasion.

Bases de travail :

- Préavis municipal du 13 mai 2024
- Comptes communaux 2023

Sur le fond, il s'agit d'une partie de la 7^{ème} tranche du projet global de mise en conformité de notre réseau d'évacuation des eaux, commencé en 2014 avec la rue de la Gare et pour lequel nous avons déjà voté 7.8 mio de crédits, sur une enveloppe globale devisée à l'époque à 9.7 mio.

Outre les 6 nouveaux raccordements privés prévus, cette étape permettra de raccorder le séparatif du Pontet au plan général.

La commission demande à la Municipalité que ce méga-projet, qui fête son 10^{ème} anniversaire, fasse l'objet d'un rapport au Conseil qui informe notamment sur les points suivants :

- Quelles sont les dépenses effectives par rapport aux montants votés par le Conseil ?
- Quel est le nombre de raccordements privés réalisés par rapport aux raccordements prévus ?

Ce dernier point est particulièrement sensible. A quoi bon dépenser des millions pour mettre le réseau public en séparatif, si certains propriétaires ne jugent pas utiles de s'y raccorder, malgré l'obligation qui leur en est faite. La commune dispose-t-elle de moyens de coercition pour contraindre les propriétaires à se mettre en conformité ?

En espérant une prochaine réponse aux questions ouvertes, la commission vous recommande d'accepter le présent préavis, dans une démarche conséquente pour la mise en séparatif du village.

Pour la commission des finances :

Quentin Frick

Christophe Kipfer

Eloi Du Pasquier